

Compte-rendu de la réunion publique du 14 septembre 2022 aux Brévières

Les habitants du village des Brévières avaient été conviés à une réunion publique organisée dans la salle hors-sac de la télécabine mise à disposition par la STGM.

Devant une assistance d'une vingtaine de personnes, et en présence de M. Serge REVIAL, Maire de Tignes, accompagné de 3 adjoints, Mme Capucine FAVRE, M. Olivier DUCH et M. Hubert DIDIERLAURENT et également de MM. Pierre CAYRON, Directeur Général de la Régie Électrique, Julien BELTRAMI et Timothée BONDU, représentant la STGM et de M. Frédéric PORTE, Directeur Général de Tignes Développement, la réunion a commencé à 18h45.

Après un mot d'accueil prononcé par M. le Maire remerciant notamment les personnes présentes, les points annoncés à l'ordre du jour ont été abordés.

Concernant le stationnement, M. Hubert DIDIERLAURENT a retracé les grandes lignes du projet qui a conduit la collectivité à confier la Délégation de Service Publique à la Sté INDIGO, professionnel de la gestion de parcs de stationnement. Les équilibres financiers du cahier des charges ont notamment conduit à la généralisation du stationnement payant sur la station et donc aussi sur les parkings NORD et SUD dès cet hiver avec la mise en place d'un système de barriérage qui sera confirmé dès que les derniers points techniques, tels que les zones de manœuvres de retournements des camions de livraison et des bus, auront été validés.

Les montants définis dans la grille tarifaire du contrat sont les suivants :

- 19 €/jour
- 90 € pour 5-6-7 jours
- Abonnement saison : 170 € (rectificatif par rapport au tarif annoncé en réunion publique à 160 €)

Parmi les questions posées, la disponibilité des places est ressortie comme une vraie préoccupation, notamment dans les périodes de forte fréquentation. La réponse apportée se situe à 2 niveaux :

- Le nombre de places reste identique à celui de l'hiver passé y compris les zones de débord qui seront mises en œuvre en cas de remplissage des parkings (zone le long de l'Isère au niveau du parking SUD).
- Les quelques véhicules « ventouses » qui stationnaient pendant toute la saison sans autorisation vont disparaître libérant ainsi quelques places

Le logiciel de gestion mis en place, après une année d'accumulation de données, apportera également des informations permettant d'affiner le remplissage en intégrant une notion de « surbooking ».

La question du mode de gestion du parking du « Delphin Blanc » reste à voir. Cette zone ne doit pas se retrouver envahie par les véhicules « ventouses » et doit être utilisable en priorité par les résidents.

Ce changement d'opérateur, même si les personnels actuels font toujours partie de l'équipe, nous amènera à rester vigilant pour être en capacité de réagir, tant sur les problèmes potentiels de remplissage que sur les problèmes de déneigement. Les informations sur la procédure et la date de début de commercialisation seront communiquées ultérieurement.

Sur le point spécifique lié à l'organisation du trophée Andros, il a été confirmé que le parking SUD serait réservé à cette manifestation du 9 au 15 janvier. La collectivité s'est engagée à faire preuve de compréhension pour le stationnement qui devra se faire dans le village à la seule réserve de ne pas entraver le déneigement. Le sujet des navettes privées mises en place l'hiver dernier a été soulevé en demandant que leur arrêt soit décalé pour dégager l'accès à la télécabine.

La STGM a ensuite fait un point sur **la construction du nouveau télésiège de l'Aiguille Rouge** dont les travaux avancent conformément au planning établi. Sa mise en service est toujours prévue pour le 10 décembre prochain. Il s'agit d'un appareil POMA « standard » dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Débit de 3000 personnes/heure (vs 1700 pour la remontée précédente).
- Temps de montée : 3mn30 (vs 8mn)

La gare de départ se situe au même niveau que la gare de l'ancienne remontée. Cette plateforme servira également de départ pour le futur départ du télésiège du Marais dont nous attendons le jugement cet automne. Cette remontée sera accessible aux piétons dans les 2 sens créant ainsi un lien depuis les Brévières jusqu'à Tignes le Lac par les 2 télésièges Aiguille rouge et Chaudannes.

Une plateforme panoramique, implantée à proximité de la gare d'arrivée qui se trouvera désormais très proche du restaurant l'Alpage, fait également l'objet d'une étude en cours.

Dans la discussion qui s'est engagée avec les personnes présentes, la STGM a indiqué réfléchir à la plage d'ouverture de la télécabine des Brévières : ouverture avant 9h ou bus à 8h, prolongation de l'ouverture « après-skis » au-delà de 20h... En complément, M. le Maire a indiqué vouloir développer des activités sur la tranche 17h-20h en profitant de l'éclairage existant sur la piste Myrtilles.

M. Pierre CAYRON a ensuite apporté des précisions sur **l'inauguration de la nouvelle station d'épuration** qui aura lieu lundi 19 septembre. Une visite est programmée à 14h. Il reste encore des places et les inscriptions peuvent être enregistrées en appelant l'accueil de la Régie.

Cette nouvelle station d'épuration, capable de traiter les effluents de 50 000 personnes, garantira une qualité des eaux de rejets conforme aux normes. Quant aux problèmes

d'odeurs, ils devraient s'estomper au fur et à mesure des réglages. Les derniers aménagements (espaces verts, protection de l'accès à la canalisation aux abords de l'aire de loisirs, ...) restent à faire mais sont bien intégrés dans ce projet.

Pour conclure, Monsieur le Maire a invité les participants à prolonger les échanges autour d'un verre.